

AGENTS SE  
SNCF RÉSEAU

L'UNSA VOUS INFORME

# PROGRAMME SIGNALISATION

Le 29 janvier,  
l'entreprise a présenté aux  
OSR le programme SE.  
Elle a également profité  
de ce moment d'échange  
pour confirmer les  
mesures mises en place  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026  
(cf. tract du 19-12-25).

Le seul point qui n'a pas été mis en place  
est l'indemnité de technicité SE. En effet,  
celle-ci était soumise à la levée des préavis.  
Néanmoins, l'entreprise est ouverte à la  
négociation sur ce sujet en parallèle du  
lancement de ce programme.



Nous rappelons que l'UNSA-Ferroviaire milite depuis des années afin que les agents de M&T puissent bénéficier d'une prime liée à leurs habilitations, comme c'est déjà le cas chez Gares & Connexions.

En plus des mesures déjà actées, le programme se divise en quatre axes :

- Recruter
- Former
- Fidéliser
- Transmettre

Un cinquième axe pourrait être consacré à l'évolution de carrière.

Une phase d'écoute des salariés va débuter dans les prochaines semaines. Des groupes de travail seront par la suite organisés avec les OSR sur les différents thèmes.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, les réflexions doivent être menées :

avec les agents et leurs représentants. Le travail sur les parcours professionnels est indispensable afin de donner de la visibilité à l'ensemble des salariés.



2<sup>e</sup>  
syndicat  
de la  
Branche  
ferroviaire

La présentation du programme SE a démontré que la direction tient compte du contexte actuel tendu et des propositions de l'UNSA-Ferroviaire. Cependant, même si ce changement de cap ouvre des perspectives, nous resterons vigilants quant à son application.

La délégation  
UNSA-Ferroviaire a déjà émis des alertes lors de cette présentation.

Si 2026 est l'année de la maintenance, la SA Réseau se doit d'ouvrir des travaux sur les autres métiers de M&T. Ceux-ci sont en attente de reconnaissance et de mesures concrètes !

L'encadrement  
ne doit pas être oublié !

Les spécificités et contraintes liées aux métiers de l'encadrement doivent être prises en compte lors des travaux initiés par l'entreprise. L'UNSA-Ferroviaire porte des revendications concrètes et pèsera de tout son poids pour que celles-ci aboutissent.

Nous continuerons à nous mobiliser pour que tous les métiers exposés à la pénibilité soient éligibles à ce dispositif.